



**UN VIN BIOLOGIQUE
SUR LE VIGNOBLE
DE SAINT-POURÇAIN
EN PARTIE GRACE À VOUS
C'EST POSSIBLE**

**C'est le défi que vous proposent de relever avec eux
par une *SOUSCRIPTION***

Luc et Claudine TISSERAND

*Viticulteurs sur le Vignoble de Saint-Pourçain sur Sioule
dans le département de l'Allier
douce province des Bourbons
au nord de l'Auvergne*

NOTRE PROJET

Proposer le premier vin issu de l'agriculture biologique
sur le Vignoble de Saint-Pourçain,
un des rares vignobles à ne pas présenter cette alternative
aux amateurs de vins naturels.

Vinifier et commercialiser notre production,
valoriser notre travail, dans le respect de l'environnement,
de notre santé, de celle de nos salariés et de nos futurs clients.

Construire un chai de vinification, d'élevage et de stockage du vin
sur une superficie minimum de 240 m² à Monétay sur Allier,
avec des matériaux et des alternatives écologiques.

Vinifier en Blanc, Rouge, Rosé et Méthode Champenoise,
des vins de qualité sur des gammes fruitées ou plus élaborées,
avec un objectif de méthodes culturales en bio-dynamie dans les 5 ans.

Faire de notre Domaine un lieu d'échange et de convivialité
autour de produits naturels et gourmands.

LE SENS DE NOTRE DEMARCHE

La conversion à une pratique de la viticulture biologique
est la suite logique d'un cheminement personnel,
d'interrogations et des prises de consciences fortes.

Notre métier d'Agriculteur consiste à produire
la base de l'alimentation humaine et animale.
Pourquoi polluer l'essence même de cette alimentation ?

Nous nous sommes interrogés sur les 50 années
de l'agriculture intensive et chimique,
sur la pollution, l'appauvrissement des sols
et l'alimentation dénaturée que l'on nous propose aujourd'hui.

Devenir vigneron biologique,
nous engage au devoir et à la responsabilité
de produire le plus sainement possible, afin de préserver la terre,
la biodiversité et la santé de ceux que nous contribuons à nourrir.

**Par nos Parents, nous sommes les héritiers de cette Terre
que nous empruntons à nos Enfants.**

Notre détermination sur fond de crise économique,
les difficultés à trouver des partenaires financiers traditionnels,
nous poussent à nous tourner vers une alternative participative
et lancer une **Souscription**
pour qu'existe un **Vin Biologique** sur l'**Appellation de Saint-Pourçain**.

NOTRE DOMAINE

**Nous nous sommes installés à Monétay sur Allier en 1990
sur 5 hectares dont 3,5 hectares de vignes.**

**Il y a 10 ans, Claudine a créé un Atelier de Confitures
(Confitures Originales et représentatives du terroir)**

**Stéphane, salarié permanent,
nous accompagne dans l'aventure depuis 1996.**

**L'exploitation viticole représente aujourd'hui 19 hectares,
sur deux sites de production.**

**- Le premier situé à Monétay sur Allier et Verneuil en Bourbonnais
compte 9,2 hectares
(3 ha de Gamay, 2 ha de Pinot, 3 ha de Chardonnay , 1,2 ha de Tressallier)
ces parcelles reposent sur des sables Bourbonnais.**

**- Le deuxième site de 9,9 hectares en Enclos,
se situe à Cesset – Breuilly
(4,5 ha Gamay, 3,5 ha de Pinot, 1 ha de Chardonnay, 0,9 ha de Tressallier)
et repose sur un terrain granitique.**

**Depuis le 28 août 2006,
le Domaine est en conversion à la culture Biologique.
Aujourd'hui, dans sa dernière année de mutation,
il obtiendra la certification « AB » pour les vendanges 2009.**

**La totalité de notre récolte est livrée
à la Cave Coopérative de Saint-Pourçain
et noyée dans l'ensemble de la production conventionnelle
de tous les adhérents,
sans trouver une valorisation de son expression particulière « Biologique »**

**C'est ce qui justifie d'autant plus aujourd'hui notre démarche
et notre volonté de proposer notre propre produit,
afin que notre travail prenne tout son sens.**

Les coordonnées du Domaine :

Luc et Claudine TISSERAND

Bois Brûlé

03500 MONÉTAY SUR ALLIER

Tél/Fax : 04 70 42 09 43

Courriel : cloluc.tisserand@orange.fr

LA SOUSCRIPTION

Par votre souscription, devenez

« Partenaires et Acteurs » du projet.

Votre contribution comme souscripteurs à ce projet
tient à démontrer,
que des initiatives participatives et solidaires
peuvent être mises en place en parallèle
ou en alternative aux systèmes financiers classiques,
pour faire avancer des projets respectueux de l'environnement.

LES ENGAGEMENTS MUTUELS

En tant que Souscripteur :

Souscrire pour une valeur de **100 €** la part solidaire,
avec la contrepartie de choisir des bouteilles parmi notre gamme,
pour une valeur de **60 €** (tarif cave) par an sur deux années,
soit une valeur totale de **120 €** de vin par souscription.

En tant que Vignerons :

Nous nous engageons à privilégier et à convier nos souscripteurs,
aux différentes manifestations et activités du Domaine,
ainsi qu'à des rencontres découvertes autour de nouvelles cuvées.

Leur permettre de faire connaissance avec
le monde de la vigne et du vin.

De les tenir informés par blog ou courrier de la vie du Domaine.

De fournir par « Souscription Solidaire »,
des bouteilles sur deux années pour une valeur totale de **120 €** (tarif cave),
sous réserve d'aléas climatiques
pouvant différer la contrepartie annuelle de bouteilles.

Dans tous les cas où ce projet ne pourrait aboutir,
nous nous engageons à rembourser tous les souscripteurs
de l'intégralité des sommes versées.